



NOTICE D'UTILISATION DE LA PLATEFORME POUR LES CARDIOLOGUES (CPA)

SOMMAIRE

I. LE MOT DE BIENVENUE	3
II. INTRODUCTION	4
III. L'ESSENTIEL DE LA TÉLÉSURVEILLANCE NEWCARD	6
IV. VOTRE 1 ^{ère} CONNEXION SUR LA PLATEFORME	9
V. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA PLATEFORME	10
a) Tableau de bord	
b) Barre latérale de fonctionnalité	
c) Modification des données personnelles	
VI. INCLUSION D'UN PATIENT	16
a) L'inclusion sur la plateforme	
b) Les autres modes d'inclusion simplifiée	
VII. LA FICHE PATIENT	17
a) Alertes en cours	
b) Accès aux données de télésurveillance	
c) Actions sur les graphiques	
d) Mise en place de bornes de tension artérielle	
e) Informations administratives	
f) Envoi des SMS	
g) Historique du patient	
h) Actions sur le profil du patient	
VIII. GESTION DES ALERTES	24
IX. LE RENOUVELLEMENT DES PATIENTS	26
a) Votre patient est toujours éligible, et la télésurveillance est maintenue	
b) Votre patient n'est plus éligible et / ou vous souhaitez arrêter la télésurveillance	
X. OUTIL D'AIDE AU SUIVI DE LA FACTURATION	30
a) Statut « À FACTURER »	
b) Statut « FACTURÉ »	
XI. NOUS CONTACTER	32

I. LE MOT DE BIENVENUE

Votre cabinet/service a manifesté son intérêt pour la télésurveillance de l'insuffisance cardiaque avec le service « 1 Minute pour mon Coeur » de NEWCARD.

Dans ce guide d'utilisation, vous serez guidés étape par étape à la prise en main de la plateforme.

La télésurveillance médicale a pour objectif de prendre en charge les décompensations cardiaques de manière anticipée, et d'offrir un suivi plus rapproché aux patients. Cela est rendu possible grâce à la transmission régulière de données par le patient depuis son domicile.

Chez NEWCARD, nous portons une attention particulière à l'aspect humain de la télésurveillance en personnalisant l'accompagnement de nos utilisateurs: patients, aidants et professionnels de santé.

Tout au long de votre expérience NEWCARD, vous bénéficierez de l'expertise de nos équipes paramédicales, administratives et commerciales.

II. INTRODUCTION

Le guide fait partie intégrante du logiciel 1 Minute pour mon cœur. Il détaille la présentation du logiciel, son paramétrage et son utilisation. Il a pour but d'aider l'utilisateur à comprendre le fonctionnement de leur télésurveillance, et l'accompagnera tout au long de cette dernière.

En cas de besoin, une version imprimée peut-être fournie sur demande à l'adresse suivante : <https://newcard.io/contacts/> ou cardio@newcard.io.

Rappel que le patient doit être informé que la télésurveillance ne constitue pas une prise en charge d'urgence et que les données enregistrées ou alertes ne sont pas lues et interprétées instantanément, mais uniquement pendant les jours et les heures définies par l'opérateur de télésurveillance. Le patient est donc informé qu'en cas d'urgence, il doit contacter un numéro d'appel d'urgence.

Explication des symboles :

	Dispositif médical
	Code d'identification unique du dispositif
	Nom et adresse du fabricant légal
	Numéro de lot
	Marquage CE
	Consulter le guide d'utilisation
	Référence commerciale
	Emballage et objets à ne pas jeter
	Fragile
	Tenir à l'écart de la chaleur

Présentation du service Newcard

1 Minute Pour mes Reins est un logiciel en tant que dispositif médical destiné à la télésurveillance des patients souffrant d'insuffisance rénale chronique par la collecte, l'analyse, le stockage et la visualisation de données de santé. L'application patient permet la collecte de vos données pour leur traitement par l'algorithme Newcard.

Critères d'éligibilité

Les patients souffrant d'insuffisance rénale chronique et éligibles pour la télésurveillance :

- Patients transplantés rénaux ayant été greffés il y a plus de 3 mois ;
- Patients présentant une maladie rénale chronique (MRC) de stade 4 (débit de filtration glomérulaire compris entre 15 et 30 ml/min/1,73 m²) ou de stade 5 (débit de filtration glomérulaire inférieur à 15 ml/min/1,73 m²).

Une connexion internet est nécessaire pour l'utilisation du logiciel 1 Minute pour mes reins :

Navigateur	Version compatible
Google Chrome	≥ 126.0
Hardware	
Ordinateur de bureau	Écran minimum 17 pouces avec résolution 1920 x 1080 (Full HD)
Ordinateur portable	Ecran minimum 15 pouces avec résolution 1920 x 1200 (Full HD+)
Tablettes	Taille de l'écran 10 pouces avec résolution 800 x 1280
Smartphones	● Taille de l'écran 6,5 avec résolution 412 x 915 : pour Android ● Taille de l'écran 6,5 avec résolution 414 x 896 : pour iPhone.

En cas de matériovigilance

Tout incident ou risque d'incident grave ayant entraîné ou pouvant entraîner le décès ou la dégradation grave de l'état de santé d'un patient, d'un utilisateur ou d'un tiers impliquant les services de Newcard doit être signalé sans délai à Newcard à l'adresse électronique suivante : **cardio@newcard.io** et à l'autorité compétente (en France, à L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé - ANSM).

III. L'ESSENTIEL DE LA TÉLESURVEILLANCE NEWCARD

LA CONNEXION A LA PLATEFORME :

Vous avez désormais accès à notre plateforme, pour inclure et suivre vos patients insuffisants cardiaques chroniques. Vous pouvez vous connecter sur la plateforme médicale NEWCARD à partir du moteur de recherche de votre choix.

<https://app.newcard.io>

L'identifiant pour vous connecter est l'adresse mail que vous nous avez fournie. Vous pouvez également vous connecter avec Pro Santé Connect.

LES PATIENTS ÉLIGIBLES :

La télésurveillance est un acte pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Les patients qui peuvent bénéficier de la télésurveillance sont ceux **répondant aux critères d'éligibilité suivants** :

- Hospitalisation au cours des 12 derniers mois pour une poussée d'insuffisance cardiaque;
- Actuellement en classe NYHA 2 ou plus avec un taux de peptides natriurétique élevé (BNP > 100 pg/mL ou NT pro BNP > 1000 pg/mL).

LES CRITÈRES D'EXCLUSION :

Les patients présentant l'une des situations suivantes sont considérés comme non éligibles à la télésurveillance :

- Impossibilité physique ou psychique pour le patient ou l'aidant d'utiliser le DM numérique de télésurveillance médicale et/ou ses accessoires de collecte selon le jugement du médecin desirant inclure le patient dans le projet de télésurveillance médicale;
- Refus du patient à la transmission des données nécessaires à la mise en oeuvre du contrôle de l'utilisation effective du DMN et à l'obtention de résultats individualisés ou nationaux d'utilisation en vie réelle;
- Refus du patient d'avoir un accompagnement thérapeutique.

L'INCLUSION DES PATIENTS :

L'inclusion des patients peut se faire de différentes façons :

- directement via notre plateforme
- par téléphone au 06.21.18.34.58
- ou grâce à un formulaire papier que vous envoyez ensuite à notre équipe médicale

Après l'inclusion du patient, NEWCARD se charge de le contacter, et s'occupe de l'organisation de sa formation à l'utilisation du matériel. NEWCARD se charge ensuite de s'assurer de la régularité de la prise de mesures, et gère les potentiels problèmes techniques.

LA PRISE EN CHARGE DES ALERTES :

Les données de télésurveillance et alertes déclenchées sont accessibles directement sur notre plateforme. Lors du déclenchement d'une alerte, vous recevrez un mail contenant un lien vous menant directement sur la fiche du patient concerné. Vous pouvez ainsi décider de la prise en charge à adopter.

LA RÉMUNÉRATION FORFETAIRE :

Dans le cadre de cette activité, le médecin prescripteur, ou l'établissement de santé selon la configuration, perçoit **une rémunération forfaitaire** de 28€/patient/mois (hors majoration*).

La télésurveillance peut être facturée sur un logiciel de télétransmission à la fin de chaque mois ou en série de 6 mois maximum avec le code TVB ou grâce à une feuille de soins papier. Après la 1ère mesure prise par le patient, le semestre est considéré comme commencé. Tout mois commencé est un mois dû (sauf dans le cas des décès, où on ne peut pas facturer après la date de décès).

Majoration* du forfait.

Les modules prévus sur le fondement des critères men aux 1° et 2° de L. 162-54 et au II de R. 162-95 du code de la sécurité sociale, applicables aux tarifs du forfait opérateur de niveau 2, donnent lieu aux forfaits majorés suivants :

- forfait majoré de niveau 1 : 56 € ;
- forfait majoré de niveau 2 : 70 €.

Ce forfait majoré est facturable au terme de chaque période d'un mois de réalisation de la télésurveillance. La facture pour un même patient des forfaits majorés prévus par le présent ne peut excéder une période sans interruption de : 6 mois renouvelables une fois pour l'activité de télésurveillance médicale de l'insuffisance cardiaque inscrite sous forme générique, sur la liste prévue à l'article L. 162-52 du code de la sécurité sociale ;

Conformément à R. 162-100 du code de la sécurité sociale limitant la prescription d'une activité de télésurveillance à un an, la facturation du forfait opérateur et de ses éventuelles modulations, en l'absence d'une nouvelle prescription ne peut excéder une période d'un an sans interruption.

Critères d'éligibilité au forfait majoré de niveau 1 - 56€/mois

- Patients âgés de 80 ans ou plus atteints d'au moins une comorbidité prévue au 2° du III du présent article ;
- Patients âgés de moins de 80 ans atteints d'au moins deux comorbidités prévues au 2° du III du présent article;
- Patients hospitalisés dans les 30 derniers jours pour décompensation cardiaque.

Critères d'éligibilité au forfait majoré de niveau 2 - 70€/mois

- Patients âgés de 80 ans ou plus atteints d'au moins deux comorbidités prévues au 2° du III du présent article ;
- Patients âgés de moins de 80 ans atteints d'au moins trois comorbidités prévues au 2° du III du présent article;
- Patients ayant des pathologies ou parcours spécifiques :
- Victime d'un choc cardiogénique dans les 6 derniers mois ;
- Inscrit sur la liste d'attente pour transplantation cardiaque ;
- Syndrome cardio-rénal et en attente de dialyse ;
- Insuffisance cardiaque réfractaire et dont le pronostic vital est inférieur à une année ;
- Cardiomyopathie restrictive, en d'hospitalisation avec insuffisance cardiaque correspondant à minima au stade II NYHA ;
- Amylose cardiaque, en sortie d'hospitalisation avec insuffisance cardiaque correspondant à minima au stade II NYHA.

Liste des comorbidités :

- Cancer sous traitement systémique ou traitement par radiothérapie
- Insuffisance rénale chronique (uniquement si DFG < 45 ml/min/1,73m²)
- Anémie sévère (Hb < 10g/dL) ou carence martiale sévère (Ferritine 100mg/L ou ferritine nécessitant supplémentation comprise entre 100 et 299 mg/mL+ CST < 20%)
- Dénutrition sévère associée à anémie sidérolastique ou une malnutrition protéino-énergétique grave (IMC < ou = à 17, ou perte de 10% du poids en 1 mois,

ou 15% du poids en 6 mois ou albumine < 30 mg/L ou pro-albumine < 0,15 g/L).

IV. VOTRE 1ÈRE CONNEXION SUR LA PLATEFORME

Lors de votre première connexion sur la plateforme de télésurveillance, il vous suffit de vous connecter avec vos identifiants. Il vous est ensuite demandé d'accepter les Conditions Générales d'Utilisation.

En acceptant ces dernières, vous certifiez avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du service, et vous vous engagez à :

- maintenir le caractère confidentiel de vos identifiants de connexion,
- la plateforme conformément à sa destination,
- ne pas tenter de nuire au bon fonctionnement du site.

Vous pouvez à tout moment retrouver ces CGU dans l'onglet "Document" de votre profil.

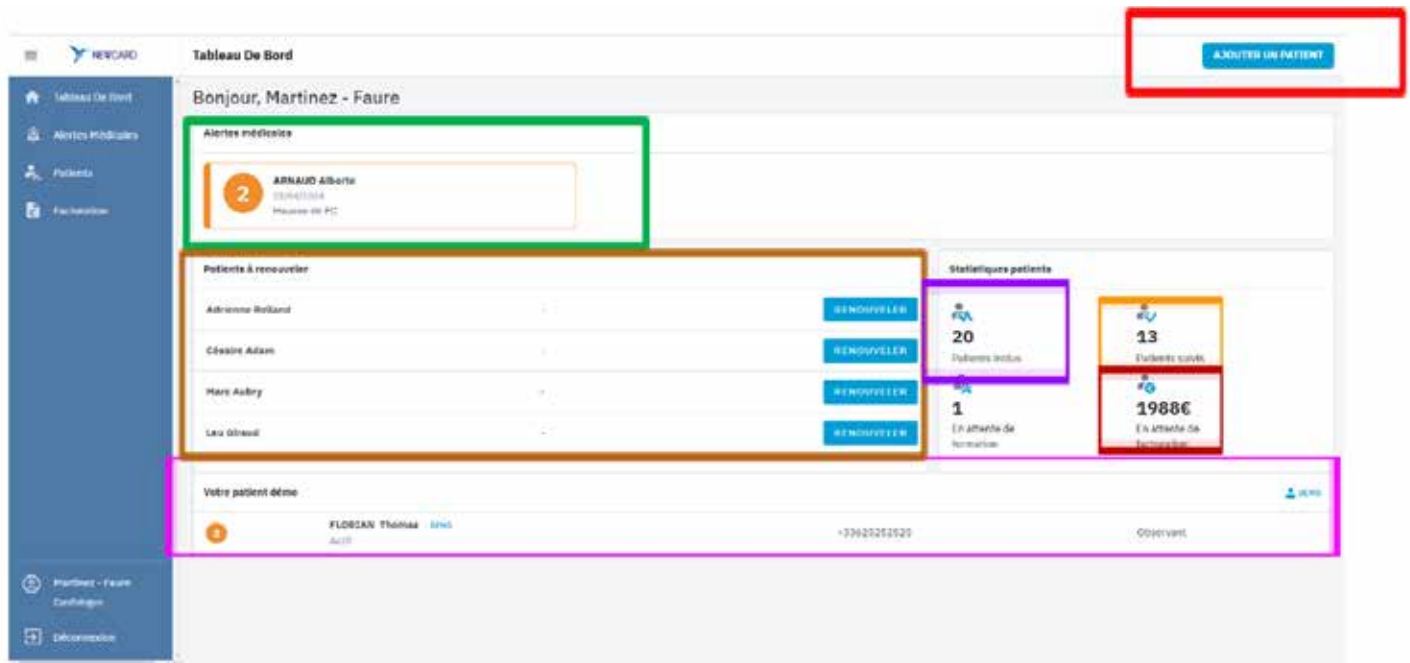
Vous pouvez également vous connecter via le portail "Pro Santé Connect".

Bienvenue !



V. VOTRE PRÉSENTATION DES FONCTIONNALITÉS

La plateforme est un outil numérique qui vous permet d'accéder aux données de vos patients et de prendre connaissance des alertes. Vous y retrouvez également la liste des professionnels de santé qui participent à la télésurveillance de vos patients.

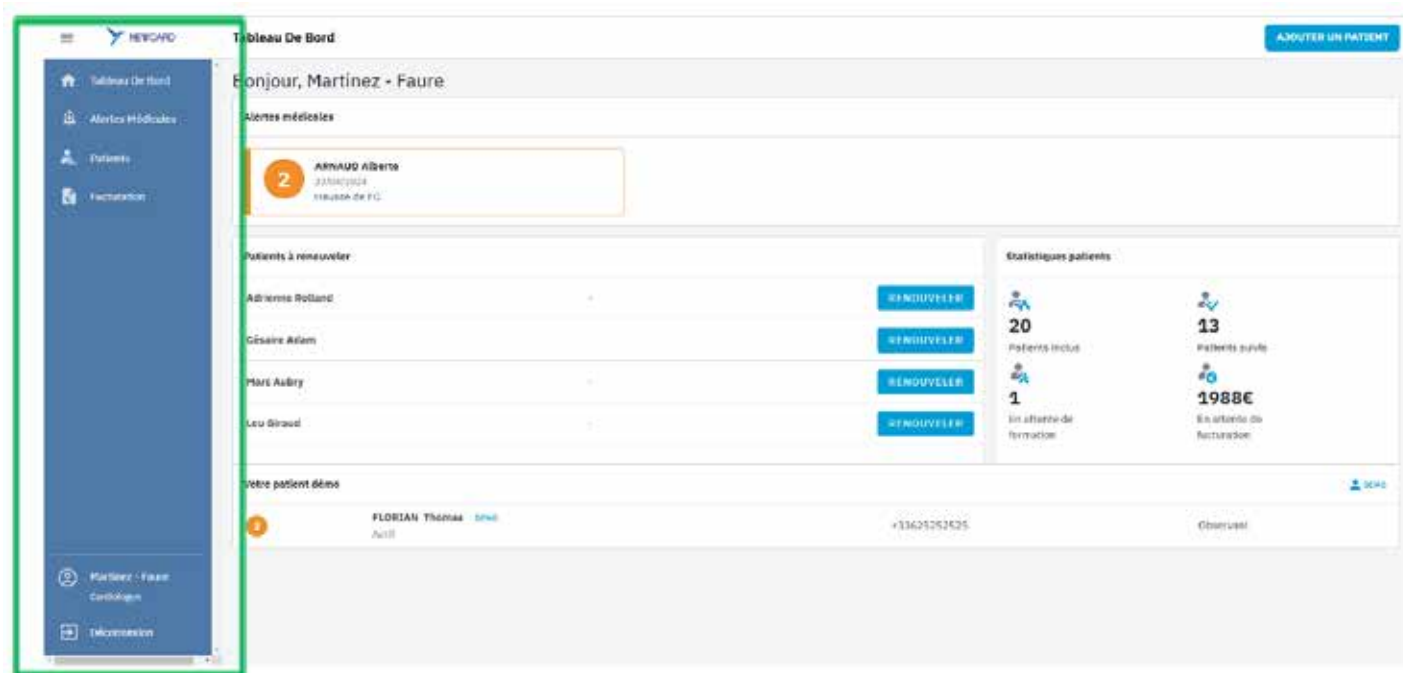


Ainsi, vous pouvez directement retrouver :

- ✓ Le bouton pour **ajouter un patient**,
- ✓ Les **alertes médicales en cours**,
- ✓ Le nombre de **patients inclus**,
- ✓ Le nombre de **patients suivis**,
- ✓ La liste de vos **patients à renouveler**,
- ✓ Le montant total en attente de **facturation** pour vos actes de télésurveillance,
- ✓ La liste de vos patients « **démo** ».

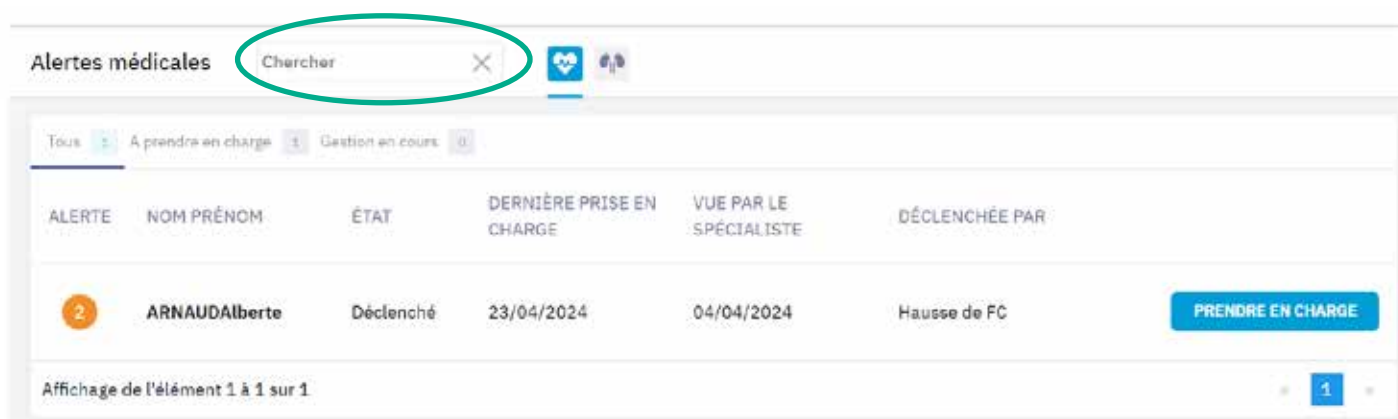
Toutes ces données sont cliquables et vous permettent d'accéder directement aux pages concernées. Ces éléments sont également trouvables dans les grandes catégories sur la **barre latérale** de votre plateforme.

b) Barre latérale de fonctionnalité

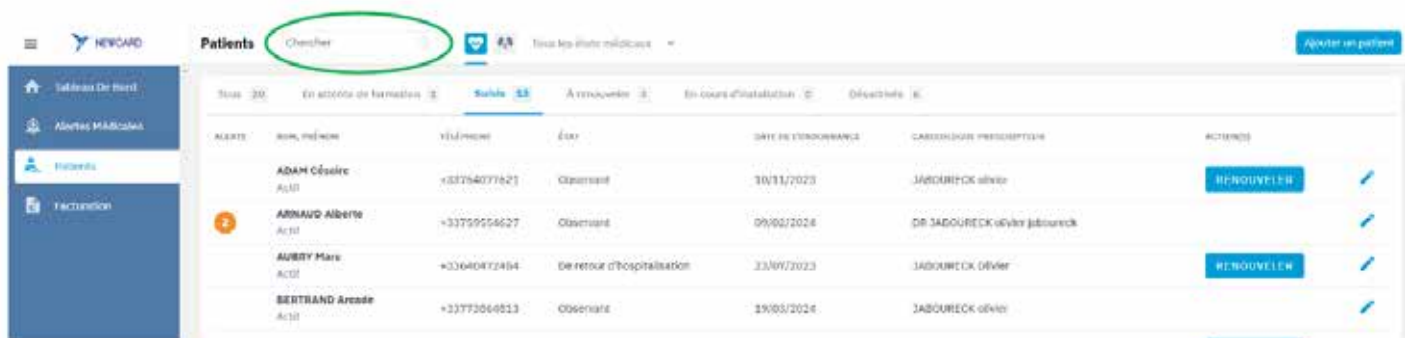


Lorsque vous cliquez sur l'une de ces catégories, vous êtes redirigés vers l'onglet en questions.

L'onglet « **Alertes médicales** » vous permet de voir l'ensemble de vos potentielles alertes en cours et vous donne un état des lieux sur les dites alertes.

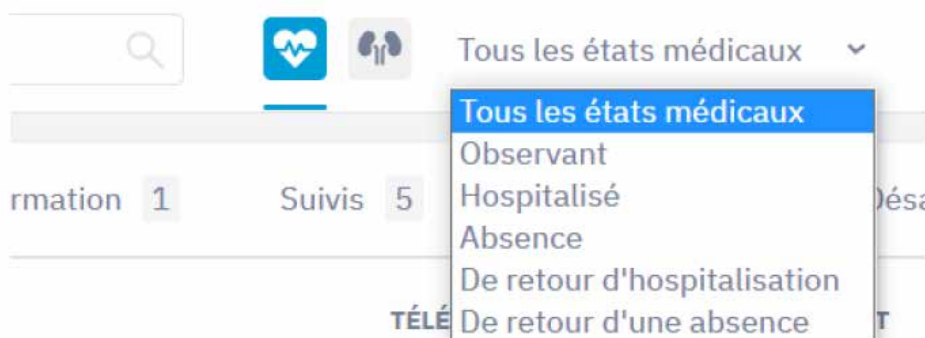


L'onglet « **Patients** » regroupe l'ensemble des patients que vous suivez ; qu'ils soient en attente de formation suivis, à renouveler ou désactifs. Via une **barre de recherche**, vous pouvez directement rechercher un patient grâce à son nom.



Ce bouton  permet d'éditer les données essentielles de votre patient à savoir ses données d'inclusion, son identité, ses informations de contact et ses données médicales.

Vous pouvez également trier vos patients selon leur état médical via le menu déroulant en haut de votre écran, à côté de la barre de recherche.



Si vous souhaitez accéder à la fiche médicale d'un patient, il vous suffit de cliquer sur la ligne le concernant.

- ✓ Vous pouvez également accéder à l'onglet « **Facturation** » qui vous permet de suivre les mois de télésurveillance que vous pouvez côter.
- ✓ Enfin, vous pouvez accéder à l'espace d'aide, où vous pouvez retrouver des tutoriels, des documents, des FAQ et plus d'autres informations utiles sur la plateforme.

c) Modification des données personnelles

Pour accéder à vos données personnelles, cliquez sur votre nom dans vos sur la gauche. Vous accédez alors à un onglet où vous pouvez vos informations essentielles telles que :

Votre **identité**,

Votre **mot de passe**,

Les informations de **configuration**,

Des **documents** correspondent au CGU que vous avez acceptées,

Et les **unités biologiques** pour la lecture de données biologiques, si vous les avez activées.

The screenshot shows the 'Profil' page of the NEWCARD system. The page is divided into two main sections: 'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ' and 'CARDSOLOGUE RÉFÉRENT / PERSONNE DÉCRÉDITE'. The 'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ' section contains fields for 'Nom société / Établissement', 'Adresse société / établissement', 'Email', 'Email secondaire', 'Recevoir les alertes sur cette adresse', and 'Téléphone du standard'. The 'CARDSOLOGUE RÉFÉRENT / PERSONNE DÉCRÉDITE' section contains fields for 'Nom', 'Prénom', 'De suite', 'Statut professionnel (Cardiologue, IDE, Chef de service...)', 'Accompagnant thérapeutique', and 'Téléphone'. Below these sections is a section titled 'ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE' with a warning about the independence of the therapeutic accompaniment from the surveillance. The page has a sidebar on the left with navigation links and a top navigation bar with tabs for 'Identité', 'Sécurité', 'Configuration', 'Documents', and 'Unités par défaut'.

Toutes modifications effectuées sur votre profil doit être enregistrées via le bouton

Enregistrer

situé en bas de chaque page.

Identité

Cet onglet permet de modifier les informations générales du compte : **nom, prénom, adresse postale et mail.**

Profil

Identité Sécurité Configuration Documents Unité par défaut

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Nom société/établissement :

Adresse société / établissement :

Email* :

Email secondaire :

☒ Recevoir les alertes sur cette adresse

☒ Recevoir les alertes sur cette adresse

Téléphone du établissement* :

LIEN DE LIEN DE LIEN / PERSONNE RÉFÉRENCE

Nom* :

Prénom* :

Statut professionnel (Cartologue, IDE, Chef de service...)* :

Email* :

Téléphone* :

ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE

L'accompagnement thérapeutique est indissociable de la télésurveillance.
Deux options s'offrent à vous :

- Vous connaissez des structures ou professionnels formés ou à former près de chez vous, avec qui vous souhaitez travailler.
- L'accompagnement thérapeutique sera réalisé par un partenaire de NewsGard.

Pour éviter toute transmission de votre numéro de téléphone personnel, une personne référente de la télésurveillance doit être nommée. Il s'agira de la personne que nous contacterons si besoin.

Sécurité

Cette section permet de modifier votre mot de passe. Il vous faut ensuite enregistrer ces modifications en cliquant sur **Enregistrer**

Profil

Identité **Sécurité** Notifications Documents Unité par défaut

Mot de passe actuel :

Nouveau mot de passe :

Confirmation :

Enregistrer

Attention votre mot de passe est unique pour tous les utilisateurs de la plateforme de télésurveillance de votre service / cabinet. Si vous le modifiez, n'oubliez pas d'en informer les autres membres de votre équipe.

Configuration

Cette section vous permet de spécifier si vous souhaitez être notifié de l'hospitalisation d'un patient par mail. Il vous suffit de cocher la case « **Recevoir un mail en cas d'hospitalisation d'un patient** ». Elle permet également d'activer la réception des bilans biologiques pour les patients.

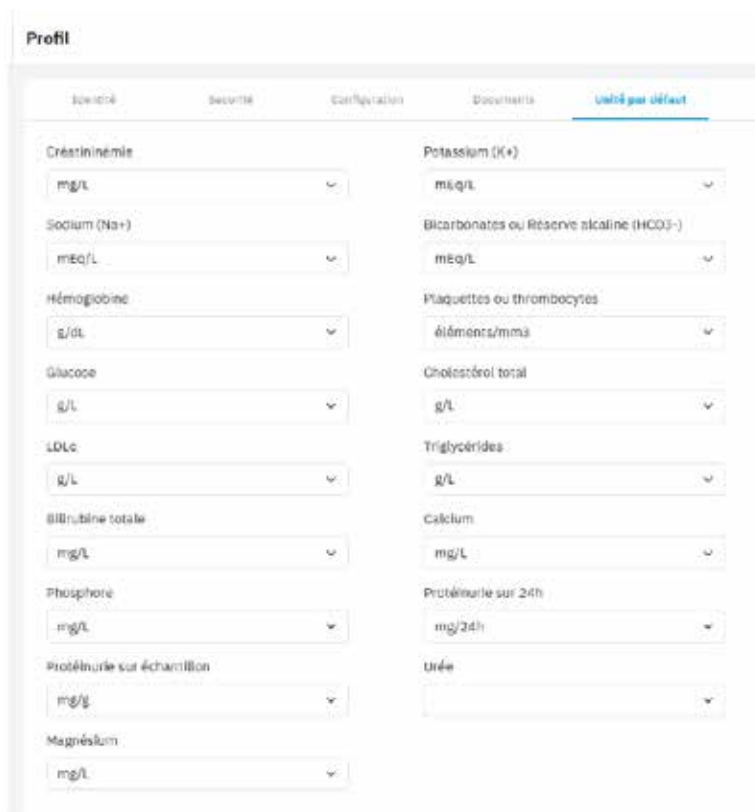


Documents

Dans cet onglet, vous pouvez retrouver les conditions générales d'utilisation que vous avez acceptées, ainsi que les informations réglementaires.

Unité par défaut

Si vous avez activé les bilans biologiques dans « **Configuration** », alors votre profil vous permet d'avoir accès aux données biologiques des patients. Vous pouvez donc modifier les unités par défaut de ces données.



VI. INCLUSION D'UN PATIENT

La mise en place d'une télésurveillance pour un patient est soumise au respect des critères d'éligibilité fixés par le cahier des charges du droit commun.

Comme spécifié précédemment, vous avez le choix de plusieurs modes d'inclusion.

La plateforme NEWCARD https://app.newcard.io	Le téléphone 03.20.14.71.14	La liste d'inclusion
---	---------------------------------------	-----------------------------

a) L'inclusion sur la plateforme

Pour inclure un patient sur la plateforme, commencez par **cliquer sur la bouton** « **Ajouter un patient** » situé sur votre tableau de bord.



b) Les autres modes d'inclusion simplifiée

Téléphone	La liste d'inclusion																																																						
Aux IDE NEWCARD : 03.20.14.71.14	Formulaire papier que vous complétez et renvoyez à l'équipe médicale de NEWCARD. <table><thead><tr><th>NOM</th><th>PRÉNOM</th><th>Poids kg</th><th>Date de naissance</th><th>Numéro de sécurité social</th><th>Téléphone</th><th>RYTHME ACTUEL</th><th>FRACTION D'ÉJECTION (%)</th><th>CODE POUR LA FACTURATION</th></tr></thead><tbody><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV</td><td></td><td>☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV</td><td></td><td>☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV</td><td></td><td>☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV</td><td></td><td>☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV</td><td></td><td>☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)</td></tr></tbody></table>	NOM	PRÉNOM	Poids kg	Date de naissance	Numéro de sécurité social	Téléphone	RYTHME ACTUEL	FRACTION D'ÉJECTION (%)	CODE POUR LA FACTURATION							☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)							☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)							☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)							☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)							☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)
NOM	PRÉNOM	Poids kg	Date de naissance	Numéro de sécurité social	Téléphone	RYTHME ACTUEL	FRACTION D'ÉJECTION (%)	CODE POUR LA FACTURATION																																															
						☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)																																															
						☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)																																															
						☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)																																															
						☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)																																															
						☐ Sinusal ☐ FA ☐ Trouble SV		☐ TVB (28€/mois) ☐ TVB 2 (56€/mois) ☐ TVB 2,5 (70€/mois)																																															
Données à renseigner : L'identité du patient, son numéro de téléphone, son poids initial, son rythme actuel, sa date de naissance et son numéro de sécurité sociale (NIR). Veuillez envoyer l'ordonnance de télésurveillance par courrier postal au service médical de NEWCARD.																																																							

VII. LA FICHE PATIENT

La fiche patient est l'élément principal pour le suivi par télésurveillance de vos patients.

Sur cette fiche, vous retrouvez les données émises quotidiennement par le patient, l'historique de ses alertes, les périodes d'hospitalisation ou d'absence ou encore la période de télésurveillance. C'est également sur la fiche patient que vous pouvez indiquer la prise en charge d'une alerte, et renouveler / arrêter la télésurveillance du patient.

a) Alertes en cours



Vous retrouvez les détails des alertes en haut de la fiche du patient concerné. Vous pouvez indiquer sur la plateforme les actions que vous avez mises en place pour résoudre l'alerte.

Pour cela, référez-vous à la partie **VII. Gestion des alertes**. Vous retrouverez ensuite ces indications dans l'historique médical de votre patient.

b) Accès aux données de télésurveillance



Sur la fiche patient, vous pouvez visualiser simultanément les graphiques de :

De **poids**,

De **tension artérielle**,

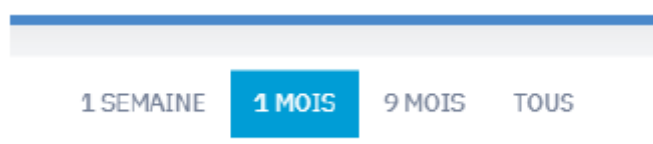
De **fréquence cardiaque**

De suivi de l'indicateur des symptômes : à chaque prise de mesures, le patient répond à la question « Comment vous sentez-vous aujourd'hui ? »

Vous pouvez faire varier la période de visualisation des données en maintenant le clic gauche de votre souris sur l'un des graphiques. Puis, vous devez faire glisser votre curseur pour changer de période.

Tous les graphiques sont connectés entre eux, la période que vous sélectionnez bouge donc sur chacun d'eux.

Vous pouvez également sélectionner une période prédéfinie en haut de la fiche patient au-dessus du premier graphique.



c) Actions sur les graphiques

En haut à droite de chacun des graphiques, vous retrouvez une liste de potentielles actions :



Zoom positif ou négatif sur les graphiques afin de pouvoir voir le détail d'une période.



Sélection d'une période précise que vous souhaitez agrandir sur tous les graphiques.



Variation de la période de visualisation des données.



Remise sur la période de visualisation des données par défaut : 1 mois.



Téléchargement de chaque graphique individuellement dans 3 formats visuels différents :

Le format SVG qui correspond à une image web

Le format PNG qui correspond à une image classique

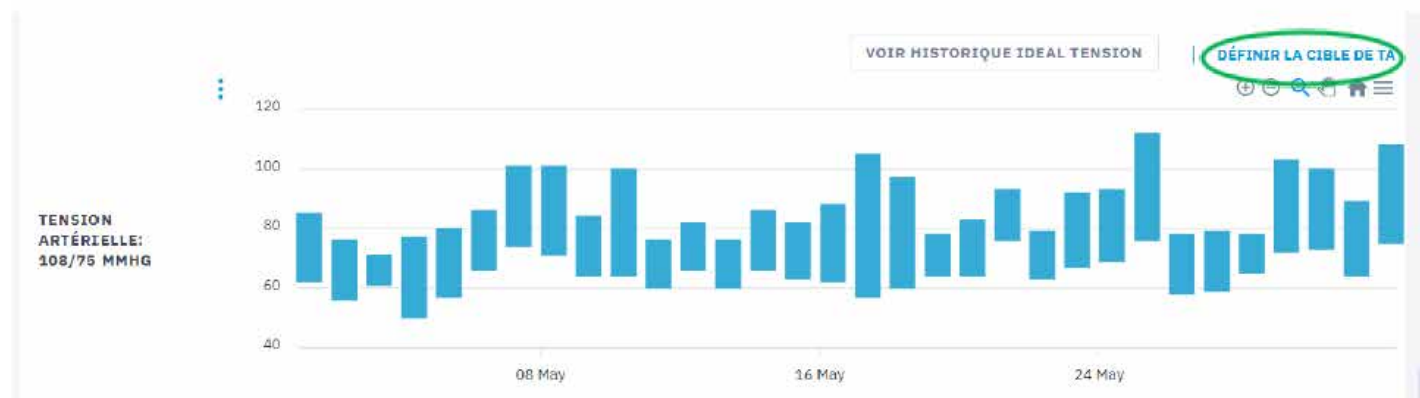
Le format CSV qui correspond au format Excel (eportation de données brutes)

d) Mise en place de bornes de tension artérielle

Vous pouvez définir des bornes visuelles de tension artérielle, pour les patients pour lesquels vous le souhaitez.

Attention, ces bornes de tension artérielle ne permettent pas de personnaliser le déclenchement des alertes.

Pour ce faire, il vous suffit de cliquer sur le **bouton « définir la cible de TA »**.

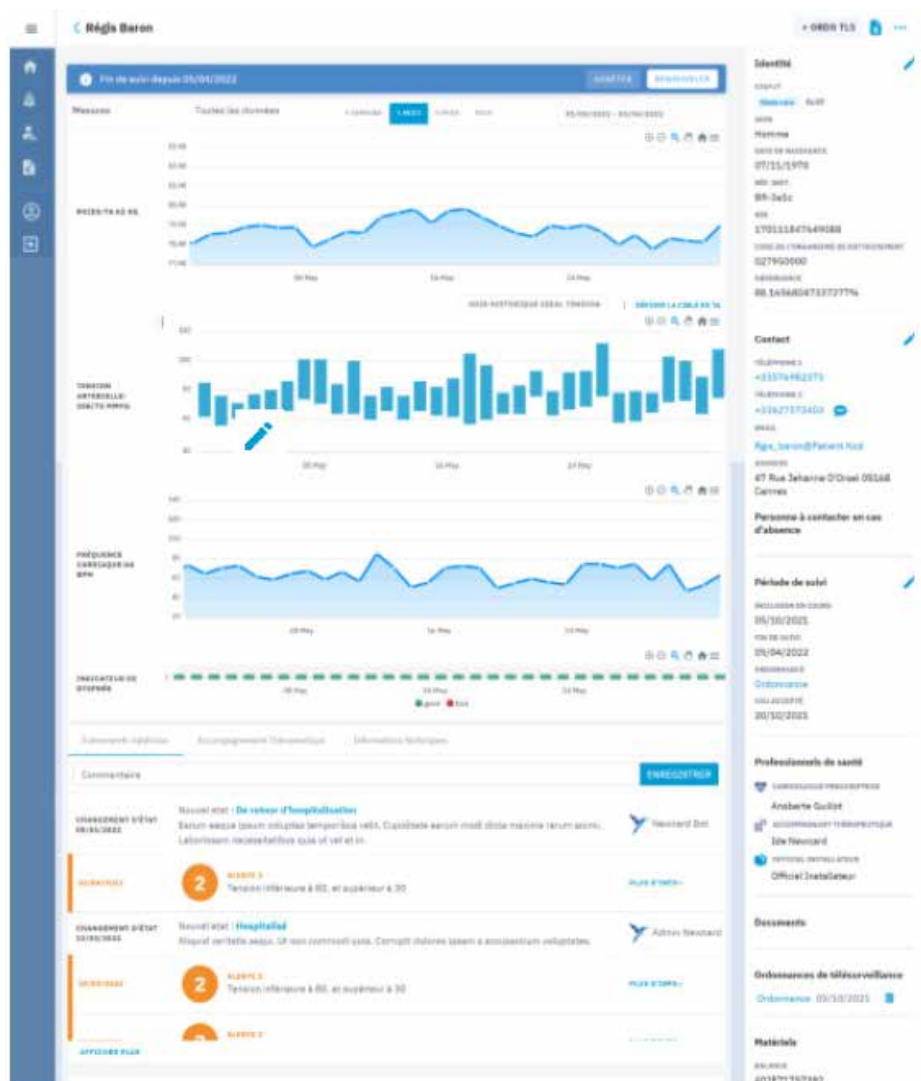


Lorsque vous avez cliqué sur ce bouton, une fenêtre s'ouvre.
Sélectionnez les bornes qui correspondent à vos patients.
Vous pouvez paramétrer celle que vous désirez en cliquant sur « Autre ».

Une fois votre cible définie cliquez sur « **Envoyer** ».

e) Informations administratives

Lorsque vous cliquez sur le nom d'un patient, sa fiche s'ouvre alors. Vous retrouvez toutes les informations essentielles au suivi du patient dans la colonne à droite de votre écran.



Ainsi vous pouvez retrouver :

Le résumé patient avec ses coordonnées et son état médical;

La période de suivi avec la date d'inclusion, la date de fin de suivi;

La date où le patient a accepté les CGU;

Les personnels soignants avec un récapitulatif des professionnels de santé qui participent à sa télésurveillance;

Un exemplaire de l'ordonnance télésurveillance en cours;

Les potentiels documents que vous avez glissés sur la fiche de votre patient;

L'historique des ordonnances de télésurveillance.

Ce bouton  présent sur chacune des parties de la barre latérale droite permet d'éditer les données essentielles de votre patient comme :

- Ses **données d'inclusion**,
- Son **identité**,
- Ses **informations de contact**,
- Et ses **données médicales**.

Tout en bas de votre fiche patient, vous avez accès à la section « **Données médicales** ».

Cet encart vous donne accès aux données médicales d'inclusion du patient, pour tous ses semestres de télé-surveillances. Elles sont complétées par nos IDE à l'inclusion du patient, sauf si vous avez complété l'ensemble du dossier du patient.

Données médicales					
05/10/2021		05/10/2021			
DATE D'ORDONNANCE 05/10/2021	FONCTION SYSTOLIQUE 35 %	ANÉMIE CHRONIQUE Non	AUTRE BRADYCARDISANT Non	MODE D'INCLUSION ETAPES 4	HTA Oui
ANTÉCÉDENTS DE TROMBOSIS DU RYTHME SUPRA V Non	ICC / SARTANS Oui	NYHA -	DIABÈTE Oui	RYTHME ACTUEL Sinusal	DIURÉTIQUES Oui
BNP 0 pg/mL	ATTEINTE RESPIRATOIRE Non	STIMULATEUR Non	ANTI ALDOSTÉRONÉ Oui	NT PRO BNP 6410 pg/mL	INSUFFISANCE RÉNALE Clairance 30 - 60
BÉTA BLOQUANT Oui	ENTRESTO® Oui	GLIFLOZIN Inconnu	TAILLE 162 cm		

f) Envoi de SMS

Vous pouvez envoyer des messages à vos patients disposant d'un mobile directement via la plateforme. Il s'agit de SMS unidirectionnels, les patients ne peuvent pas vous répondre et votre numéro personnel n'apparaîtra pas.

CIBLE DE TA

🏠

📊

🏠

Contact

TÉLÉPHONE 1
+33576982373

TÉLÉPHONE 2
+33627573403

EMAIL
Rgis_baron@Patient.Ncd

ADDRESS
47 Rue Jehanne D'Orsel 05168
Cannes

Personne à contacter en cas d'absence

Sur la fiche du patient, dans la colonne à droite, cliquez sur l'icône **SMS**.

Une fenêtre apparaît pour vous demander de saisir votre message dans l'encadré. Le système prépare le message en introduisant le nom du patient ainsi que votre nom en signature. Vous pouvez voir en bas à droite de la zone de texte le nombre de caractères autorisés dans ce SMS. Cliquez ensuite sur « Envoyer ».

Important : le patient reçoit un message de votre part sans que votre numéro de téléphone ne soit divulgué

g) Historique du patient

Vous avez accès à trois types d'historiques :

L'historique médical reprend : ✓ Les alertes de niveau 1 et 2 qui ont été déclenchées ✓ Les prises en charges et commentaires qui ont été laissés ✓ Les changements d'états médicaux du patient avec les dates associées : hospitalisations et retours d'hospitalisations.	 The screenshot shows the 'Historique médical' tab. It displays a list of alerts and comments. The first alert is 'ALERTE 2' dated 05/05/2022, titled 'Prise de poids progressive', with a comment 'Ole accusantium neque quisquam. A error et id eum voluptate. Est quia illo sit nostrum praesentium laudantium esse.' by Admin Newcard. The second alert is 'ALERTE 2' dated 06/04/2022, titled 'Prise de poids progressive', with a comment 'Animi natus sunt. Quam quis itaque rem et enim. Quia nisi assumenda id vel alias.' by Ansberte Quillot.
L'historique d'accompagnement thérapeutique du patient reprend : ✓ Les dates et thèmes des séances, ✓ Les commentaires laissés par l'IDE en charge de l'accompagnement thérapeutique.	 The screenshot shows the 'Historique d'accompagnement thérapeutique' tab. It displays a list of sessions and comments. The first session is 'Séance accompagnement' dated 05/05/2022, with a comment 'Thème: gestion de la douleur.' by Admin Newcard. The second session is 'Séance accompagnement' dated 06/04/2022, with a comment 'Thème: gestion de la douleur.' by Admin Newcard. The third session is 'Séance accompagnement' dated 07/03/2022, with a comment 'Thème: gestion de la douleur.' by Admin Newcard. The fourth session is 'Séance accompagnement' dated 08/02/2022, with a comment 'Thème: gestion de la douleur.' by Admin Newcard. The fifth session is 'Séance accompagnement' dated 09/01/2022, with a comment 'Thème: gestion de la douleur.' by Admin Newcard.
L'historique technique permet de : ✓ prendre connaissance des difficultés qu'il a pu rencontrer dans l'utilisation de son matériel, ✓ suivre les actions menées par Newcard pour palier au problème.	 The screenshot shows the 'Historique technique' tab. It displays a list of alerts and comments. The first alert is 'ALERTE 1' dated 05/05/2022, titled 'Absence de mesure PC', with a comment 'Comment: quia quia non, qui sunt sunt natus ipsum. Incidunt in eligendi quae aliquam quos.' by Newcard Bat. The second alert is 'ALERTE 2' dated 06/04/2022, titled 'Prise de poids progressive', with a comment 'Quisquam molestias dolor dolorum nihil nulla cupiditate. Atque qui veli etiam impedit eum et non-voluntatem repellendus ut. Est nisi possimus inventore dolores hic ab ut.' by Admin Newcard. The third alert is 'ALERTE 3' dated 07/03/2022, titled 'Prise de poids progressive', with a comment 'Suscipit soluta est accusamus. Minus beatae et justo veritate quia molestias mollitia. Qui non est molestias est architecto veli expiente consequatur maiores.' by Admin Newcard.

Vous pouvez à n'importe quel moment **ajouter un commentaire** dans **l'historique médical** ou dans **l'historique d'accompagnement thérapeutique** du patient. Cela donne des indications supplémentaires aux professionnels de santé qui participent à la télésurveillance.

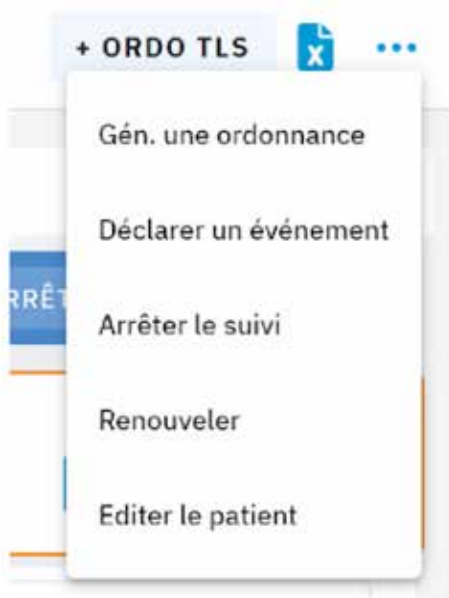
Une fois le commentaire écrit, cliquez sur « **Enregistrer** » pour l'ajouter.



h) Actions sur le profil du patient

Tout en haut de la patient, vous retrouvez plusieurs pictogrammes cliquables qui vous offrent certaines fonctionnalités :

- Le bouton **+ ORDO TLS** permet de générer une nouvelle ordonnance de télésurveillance,
- Le bouton  permet l'extr de toutes les données de la plateforme sous forme de document Excel.
- Le bouton  vous permet d'accéder à un menu déroulant comprenant plusieurs actions.



Vous pouvez générer 3 types d'ordonnance via la plateforme :

- Une ordonnance de télésurveillance : pour générer une ordonnance de télésurveillance,
- Une ordonnance thérapeutique : en détaillant le corps de l'ordonnance et sa date.
- Un bilan biologique : en détaillant la date de l'ordonnance, le lieu de la prise de sang (domicile ou laboratoire), et les bilans à réaliser.
- Vous pouvez imprimer ces ordonnances pour apposer votre signature et votre tampon.

Déclarer un évènement, pour indiquer :

- Si votre patient est hospitalisé pour une autre cause que l'insuffisance cardiaque;
- S'il est hospitalisé dans le cadre de son insuffisance cardiaque;
- S'il est de retour d'une hospitalisation.

Vous pouvez également :

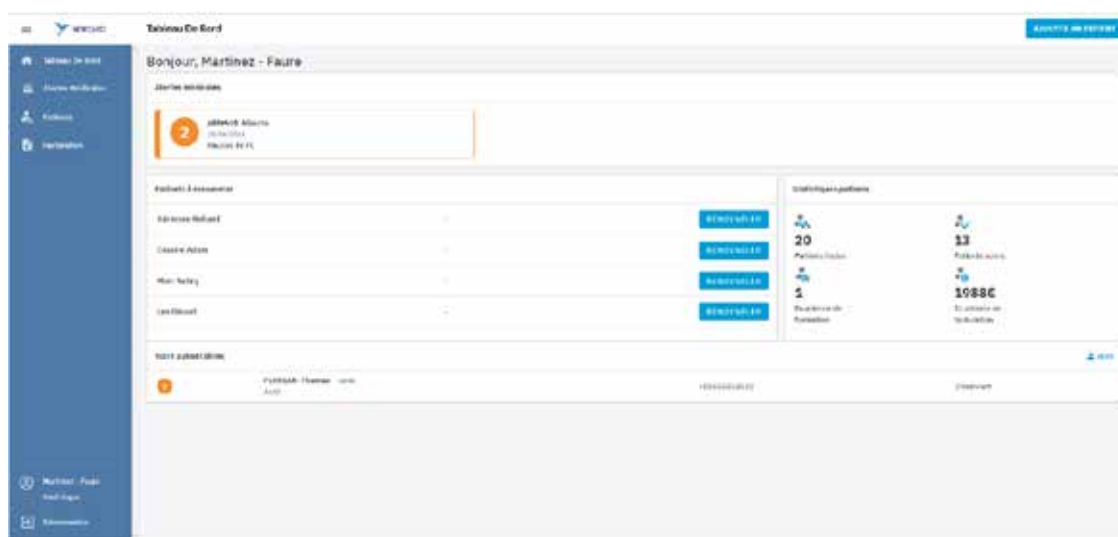
- **Arrêter** le suivi par télésurveillance ;
- **Renouveler** la télésurveillance du patient;
- **Éditer le patient** pour modifier ses données d'inclusion (se référer à la partie V. Inclusion d'un patient).

VIII. LA GESTION DES ALERTES

En cas de détection d'une potentielle décompensation cardiaque, vous êtes informé par un mail non-nominatif. Dans ce mail, vous avez accès à un lien vous permettant d'accéder directement sur la fiche du patient en question.

Si vous n'accédez pas à l'alerte de votre patient via le mail, lorsque vous vous connectez à la plateforme, vous arrivez directement sur le tableau de bord, présentant :

- Le **niveau de gravité** de l'alerte (1 ou 2),
- Le **nom du patient**,
- La **date de déclenchement**,
- Le **type de données** ayant déclenché l'alerte (poids, tension, fréquence cardiaque, dyspnée).
- Le **professionnel de santé ayant pris en charge l'alerte**.



Vous pouvez également retrouver l'ensemble des alertes directement dans l'onglet « Alertes Médicales » sur la barre latérale gauche.

Il existe trois états d'alerte :

- **Déclenchée** : l'alerte a été envoyée, mais pas encore prise en compte ;
- **Vue** : vous vous êtes connecté sur la plateforme et sur la fiche du patient en question, mais vous n'avez pas pris en charge l'alerte ;
- **En cours** : vous avez pris en charge une alerte, mais elle n'est pas terminée.

Pour accéder aux données d'un patient en alerte, cliquez sur son nom.

L'alerte est affichée tout en haut de sa fiche. En dessous, vous trouverez les graphiques de données du patient.

Après avoir pris connaissance de l'alerte et des données du patient, vous pouvez indiquer votre prise en charge sur la plateforme en cliquant sur « **Prendre en charge** ». Une fenêtre s'ouvre, vous permettant d'indiquer les modalités de prise en charge de cette alerte.

L'indication des actions de prise en charge du patient sur la plateforme facilite et rend plus efficace le filtre des futures alertes par notre équipe d'IDE.

Lors de la prise en charge du patient sur la plateforme, vous devez indiquer plusieurs éléments :

L'action effectuée :	Le type de résolution de l'alerte :
● Analyse sur la plateforme (par défaut) ; ● Appel du patient ; ● Consultation.	● Retour à la normale ; ● Modification du traitement ; ● Hospitalisation ; ● Hospitalisation pour le cœur ; ● Faux positif ; ● Pas de suite ; ● Autre.

Enfin, vous pouvez laisser un avis sur la pertinence de l'alerte (1 étoile: peu pertinente, 5 étoiles : très pertinente).

Si l'alerte n'est pas résolue, cliquez sur « **alerte encore en cours** » : vous pourrez préciser la prise en charge plus tard. Cependant, **tant qu'une alerte n'est pas validée, aucune autre alerte ne peut être déclenchée.**

Si l'alerte est résolue, cliquez sur « **alerte terminée** ».

Lorsque vous avez terminé l'alerte, celle-ci apparaît dans l'historique médical du patient.

IX. LE RENOUVELLEMENT DES PATIENTS

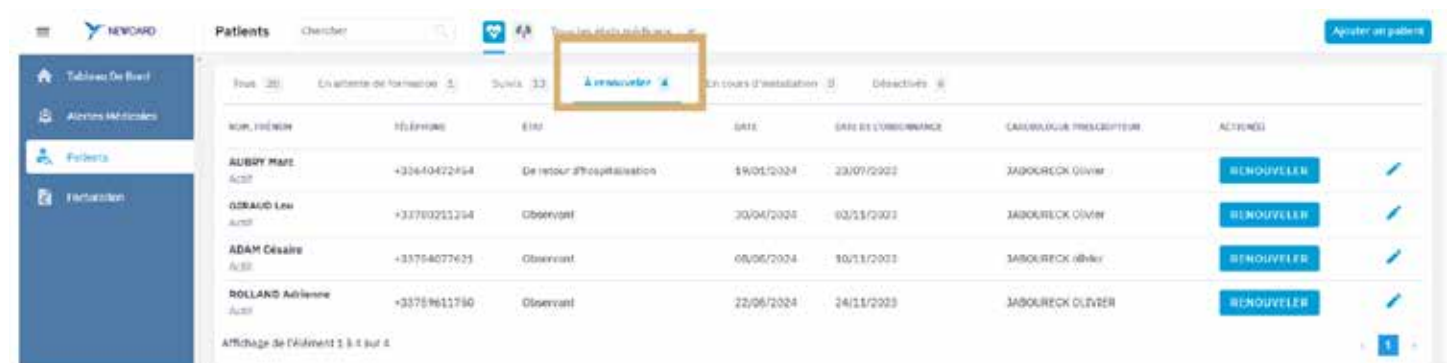
À l'issue des 6 mois de télésurveillance, il est nécessaire de nous indiquer si nous poursuivons le suivi ou non. La télésurveillance peut être maintenue pour un nouveau semestre si le patient répond toujours aux critères d'éligibilité ées dans le cadre du droit commun et ne présente aucun des critères d'exclusion.

Si la télésurveillance n'est pas poursuivie, nous procéderons à la récupération du matériel. Vous recevez plusieurs mails pour vous informer de l'arrivée à échéance de la période de télésurveillance d'un patient :

- ✓ À 6 mois de télésurveillance, vous êtes informé de la fin du semestre de télésurveillance, et de la possibilité de coter l'acte de télésurveillance pour ce patient;
- ✓ Si vous n'avez pas précisé le maintien ou l'arrêt du suivi pour le patient, vous recevez un rappel après 7 mois de télésurveillance.

Le renouvellement d'un patient comprend l'envoi d'une nouvelle ordonnance pour la télésurveillance. Vous pouvez également mettre à jour des données médicales (antécédents et traitements) de votre patient.

La liste de vos patients arrivant au terme des 6 mois de suivi est à retrouver directement sur votre tableau de bord. Vous pouvez également cliquer sur l'onglet « **Patients** » de la barre latérale gauche, puis sur l'onglet « **À renouveler** » (encadré en marron ci-dessous).



NOM, PRÉNOM	N°ÉCRAN	État	DATE	DATE DE L'ORDONNANCE	CARDIOLOGUE PRESCRIPTEUR	ACTIONS
ALBRY MATE Adulte	+33640422454	De retour d'hospitalisation	19/01/2024	23/07/2023	JABOURECK OLIVIER	RENOUVELER
GONAUD Léo Adulte	+33703211294	Observant	30/04/2023	03/11/2023	JABOURECK OLIVIER	RENOUVELER
ADAM Césaire Adulte	+33754077421	Observant	08/06/2024	10/11/2023	JABOURECK OLIVIER	RENOUVELER
ROLLAND Adélie Adulte	+33759611790	Observant	22/06/2024	24/11/2023	JABOURECK OLIVIER	RENOUVELER

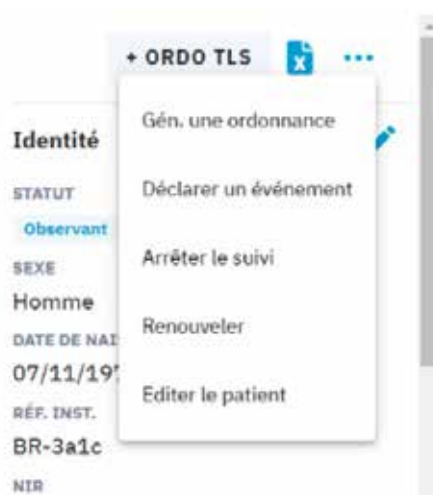
a) Votre patient est toujours éligible, et la télésurveillance

Pour renouveler la télésurveillance de votre patient, deux processus sont disponibles :

Option A : En haut de la fiche patient, ce bandeau bleu vous indique que la télésurveillance arrive à son terme : cliquez sur « **Renouveler** ».

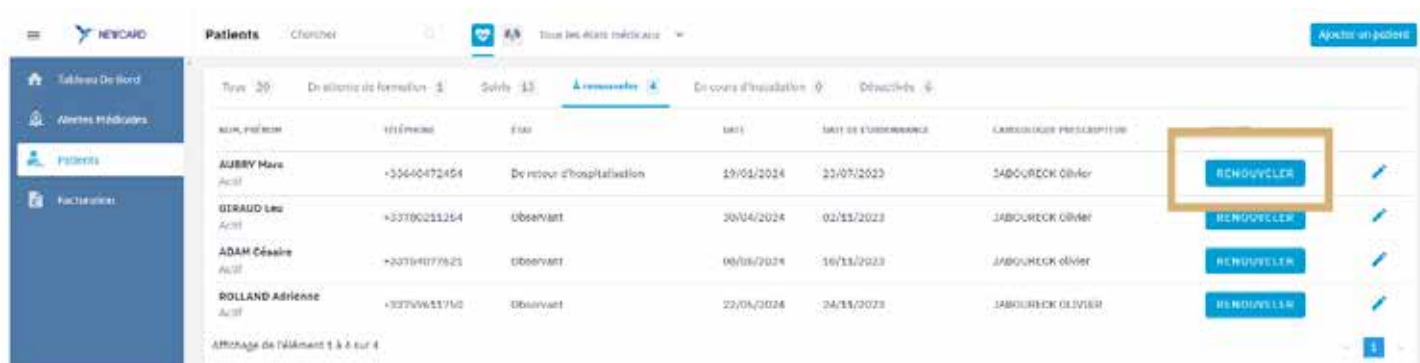


Vous pouvez également renouveler le patient en cliquant sur le bouton  en haut à droite de la fiche patient.



Un menu s'affiche alors vous permettant de **renouveler** votre patient directement.

Option B : Dans l'onglet « **À renouveler** » comme vu **page précédente**, cliquez alors sur le bouton « **Renouveler** » encadré ci-dessous. Cette action est également disponible lorsque vous accédez à votre tableau de bord.



Le renouvellement d'un patient reprend toutes les données de l'inclusion, qui sont à revalider.

Téléchargez l'ordonnance ou envoyez-la à NEWCARD par **courrier postal**.

Datez l'ordonnance à la date indiquée, qui correspond à la fin du semestre précédent + 1 jour.

b) Votre patient n'est plus éligible et / ou vous souhaitez

Les raisons d'arrêt du suivi d'un patient peuvent être multiples : exclusion des critères, retrait de consentement du patient, refus de l'accompagnement thérapeutique, incapacité physique ou psychique à con la télésurveillance, décès...

Après avoir été informé de l'arrêt de la télésurveillance d'un patient, NEWCARD se charge de le contacter pour récupérer le matériel, et le désactive sur la plateforme. Vous le retrouvez, donc ensuite dans la liste de vos patients « Désactivés ».

Deux processus sont disponibles pour demander l'arrêt de la télésurveillance du patient.

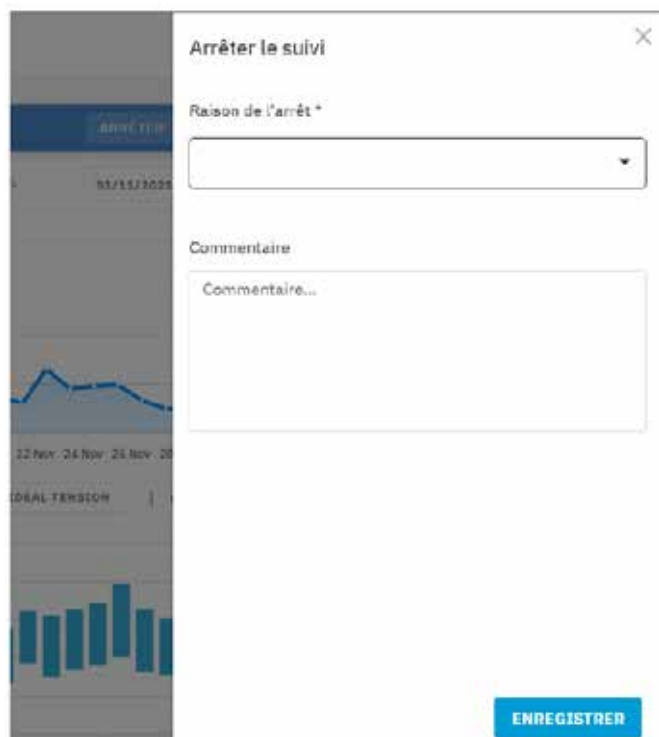
Option A :

En haut de la fiche patient, ce bandeau bleu vous indique que la télésurveillance arrive à son terme : cliquez sur « **Arrêter** ».



Option B :

Sur la fiche patient, cliquez sur le bouton  puis sur « **Arrêter le suivi** ».
Une fenêtre s'ouvre alors pour vous permettre de donner plus d'informations sur l'arrêt du suivi.

A modal window titled 'Arrêter le suivi' with a close button (X) in the top right corner. Inside the modal, there is a label 'Raison de l'arrêt *' followed by a dropdown menu. Below that is a label 'Commentaire' followed by a text area with the placeholder 'Commentaire...'. At the bottom right of the modal, there is a blue button labeled 'ENREGISTRER'.

Indiquez **la raison de l'arrêt** :

- **Exclusion des critères;**
- **Décès;**
- **Décision du patient;**
- **Autre raison.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez également ajouter un commentaire.

Cliquez ensuite sur « **Enregistrer** ».

X. L'OUTIL D'AIDE AU SUIVI DE LA FACTURATION



Pour faciliter la visualisation du suivi de la facturation de vos patients, nous avons mis à disposition un onglet « **FACTURATION** » (en surbrillance sur la gauche) vous permettant de classer vos patients selon 3 statuts.

Les dates et actions renseignées correspondent aux indications que vous avez effectuées sur la plateforme. Cet outil n'interfère pas dans vos processus de facturation habituels.

a. Statut « À FACTURER »

Pour les patients désactivés, on arrête la facture à la fin du mois en cours, tandis que pour les patients décédés on arrête la facture à la date de décès (un pictogramme rouge vous avertit que le patient est décédé).

S'il n'y a pas d'ordonnance déposée sur la plateforme et validée par un administrateur Newcard, alors un pictogramme orange apparaît. Dans ce cas, vous ne pouvez pas cocher « **Facturé** » dans cet écran de suivi.

Vous pouvez procéder à la factura du mois de télésurveillance comme vous le faites habituellement :

- Par voie électronique avec la clé TVB, montant 28€ (hors majoration*);
- Par feuille de soins papier.

La télésurveillance peut être facturée à la de chaque mois ou en série de 6 mois maximum.

Majoration* du forfait.

Les modulations prévues sur le fondement des critères mentionnées aux 1° et 2° de l'article L. 162-54 et au II de l'article R. 162-95 du code de la sécurité sociale, applicables aux tarifs du forfait opérateur de niveau 2, donnent lieu aux forfaits majorés suivants :

- Forfait majoré de niveau 1 : 56 €;
- Forfait majoré de niveau 2 : 70 €.

Ce forfait majoré est facturable au terme de chaque période d'un mois de réalisation de la télésurveillance. La facturation pour un même patient des forfaits majorés prévus par le présent article ne peut excéder une période sans interruption de : 6 mois renouvelables une fois pour l'activité de télésurveillance médicale de l'insuffisance cardiaque inscrite sous forme générique, sur la liste prévue à l'article L. 162-52 du code de la sécurité sociale ;

Conformément à l'article R. 162-100 du code de la sécurité sociale limitant la prescription d'une activité de télésurveillance à un an, la facturation du forfait opérateur et de ses éventuelles modulations en l'absence d'une nouvelle prescription ne peut excéder une période d'un an sans interruption.

b. Statut « FACTURÉ »

Une fois l'acte côté, vous pouvez l'indiquer sur la plateforme en cochant la case « **FACTURÉ** ».

Vous pouvez retrouver toutes vos factures dans l'onglet « **Facturé** ».

Les factures sont classées par patient. Pour consulter toutes les factures d'un patient, il faut cliquer sur la petite flèche qui permet de dérouler toutes les lignes.

Après avoir vérifié que vous avez été payé par l'Assurance Maladie pour l'acte de télésurveillance, vous pouvez l'indiquer à côté de la facture correspondante.

En cas d'erreur, vous pouvez faire revenir la facture dans l'onglet « **À facturer** » en utilisant ce bouton .

XI. NOUS CONTACTER



En cas de question, vous pouvez contacter la société NEWCARD, Société par Actions Simplifiée, au 03.20.14.71.14, dont le siège social est situé au 391 Avenue Clément Ader 59118 Wambrechies.

Cette notice d'utilisation (MPC-NTU-CAR-CPA-01), révisée le 23 juin 2025, peut être amenée à évoluer, en fonction des mises à jour de la plateforme. Si tel est le cas, nous ne manquerons pas de vous en communiquer les modifications.



La solution 1 Minute pour mon coeur est un dispositif médical de classe I destiné à la télésurveillance de l'insuffisance cardiaque. Fabriqué par Newcard, ce produit de santé réglementé porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Newcard met également à la disposition des patients du matériel en complément du logiciel de télésurveillance, afin de faciliter la récolte et l'analyse des données. Ce dispositif n'est pas un système d'urgence et doit être utilisé conformément aux instructions figurant dans la notice d'utilisation. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Siège social : Wambrechies - 821 766 961 - Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole B.

Dernière modification / Date de création : 23 juin 2025 - Référence : MPC-NTU-CAR-CPA-01.